




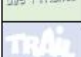
Règlement du Trail Jura Tour

Article 1

Le challenge Trail Jura Tour est une compétition d'épreuves choisies selon des critères de difficultés et représentatives du Massif du Jura. Il comprend des courses organisées dans les départements de l'Ain, du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort.

L'édition 2019 compte **12** courses réparties sur le massif du Jura. Les épreuves choisies pour cette édition sont celles indiquées sur le site internet www.trailjuratour.fr et l'affiche du challenge TRAIL JURA TOUR 2019. Elles peuvent changer d'une édition à l'autre.

Liste des courses du challenge pour 2019 :

COURSES	DATE	DISTANCE	D+	DEPT	VILLE	Site internet
 TRAIL N LOUE	22/04/2019	32	1700	DOUBS	Mouthier Hte Pierre	http://trailnloue.com/
		67	3700			
 TRAIL DES LACS	28/04/2019	34	1100	JURA	Clairvaux les Lacs	https://www.coc-clairvaux.com/trail-des-lacs/
 PROMENADE DU BUCHERON	11/05/2019	42	1200	AIN	Hauteville-Lompnes	https://www.hauteville3s.com/ecotrail-de-l-ain-promenade-du-bucheron/
		70	3000			
 TRAIL SO BUGÉY	19/05/2019	31	1300	AIN	Lhuis	https://www.trailsobugey.com/
		46	2140			
 TRANSJU TRAIL	02/06/2019	36	2000	JURA	Les Rousses	https://latransju.com/
		72	3200			
 TRAIL DU MONT D'OR	16/06/2019	50	2500	DOUBS	Metabief	https://traildumontdor.weebly.com
 ULTRA 01 XT	21/06/2019	165	6000	AIN	Oyonnax	http://ultra01.fr
 TRAIL VALLEE BAUMOISE	07/07/2019	36	1400	DOUBS	Baumes les Dames	http://www.traildelavalleebaumoise.com
 TRAIL VOLODALEN DU JURA	27/07/2019	39	1400	JURA	Bellecin	http://trail-volodalen.com/
		69	2400			
 OYO TRAIL TOUR HAUT BUGÉY	29/09/2019	26	1100	AIN	Oyonnax	http://otthb.fr
 TRAIL DES 7 MONTS	13/10/2019	33	2000	JURA	Septmoncel	https://sites.google.com/site/7monts/
 TRAIL SOURCE SUR LIZON	20/10/2019	35	1500	DOUBS	Nans sous Ste Anne	http://www.trailison.fr/

Article 2

Le présent règlement ne se substitue pas aux règlements des épreuves inscrites au Trail Jura Tour, notamment en matière de sécurité, tarifs, droit à l'image...

Article 3

La participation au TJT est ouverte à tous les coureurs inscrits sur l'une des courses du challenge sans engagement financier supplémentaire de leur part.

Dès lors qu'un coureur termine l'une des épreuves du challenge, il est considéré comme participant au TJT.

Si un coureur ayant terminé l'une des épreuves inscrites ne souhaite pas participer au challenge, il doit en faire expressément la demande auprès des organisateurs par mail à teamtraijura@gmail.com au plus tard 10 jours après la parution du classement actualisé sur le site www.traijuratour.fr.

Article 4

Seront établis un classement Scratch et un classement par catégorie.

Les catégories sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Il n'y a pas de cumul des résultats. Si un coureur est classé au scratch, il ne sera pas comptabilisé dans sa catégorie.

Catégorie	hommes	filles
Scratch	3 premiers	3 premières
Espoir	1er	1ère
Sénior	1er	1ère
Vétérant 1	1er	1ère
Vétérant 2	1er	1ère
Vétérant 3	1er	1ère
Vétérant 4	1er	1ère

Article 5

Le nombre de points attribué (P) à l'issue de chaque course se fera selon les critères suivants :

- Le classement sur l'épreuve
- Le nombre total de coureurs ayant terminés l'épreuve
- La distance (D) de l'épreuve
- Le dénivelé (A) de l'épreuve

Ce nombre de points sera une résultante du calcul suivant :

$$Pts = (Class. / Nb finishers) / (1000 \times (D + (A/100)))$$

Les informations "Classement", "Nb finishers", D et A sont celles communiquées par les organisateurs des courses auprès de l'organisation du Trail Jura Tour.

Article 6

Critères pour être classé au Trail Jura Tour :

- Avoir terminé 4 courses inscrites sur le challenge
- Et avoir terminé des courses sur un minimum de 2 départements.

Si un coureur termine plus de 4 courses, seuls les 4 meilleurs résultats (en terme de points) seront pris en compte.

Article 7

Pour les courses en duo pris en compte dans le challenge, le même nombre de points sera attribué aux 2 coureurs.

Article 8

En cas d'ex aequo à l'arrivée d'une épreuve, les 2 coureurs (ou plus) obtiennent le même nombre de point qu'ils auraient obtenu seuls.

Article 9

En cas d'ex aequo à l'issu du challenge, le coureur ayant effectué le plus grand nombre de courses sera déclaré vainqueur, et si l'ex aequo subsiste, le vainqueur sera celui qui aura obtenu le plus de premières places.

Article 10

Le classement sera périodiquement mis à jour sur le site du Trail Jura Tour : www.trailjuritour.com

Article 11

La proclamation finale des résultats se fera officiellement par les membres du bureau du Team Trail Jura en fin d'année 2019. Lui seul a pouvoir de décision en cas de litige. Les prétendants à la remise des prix seront informés par email. Pour recevoir sa récompense, la participation à la remise des prix est obligatoire (pas de lot remis sans participation). Tous les participants quel que soit leur résultat sont conviés à cette cérémonie et seront invités par mail.

Article 12

En cas de réclamation, un courriel peut être émis au bureau du Team Trail Jura (teamtrailjura@gmail.com) dans les 10 jours suivant la promulgation des résultats sur le site du Trail Jura Tour.

CONTACTS

Ivan Bourgeois - Président

teamtrailjura@gmail.com - 06.86.73.11.40

Cyril Bouvier - Trésorier

bouvierycyril@free.fr - 06.75.30.11.89

Laurent Plaut - Communication / Trail Jura Tour

laurent.plaut@gmail.com - 06.88.25.71.72